



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 juin 2011
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Point 34 de l'ordre du jour
Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix et la sécurité
internationale et sur le développement**

**Conseil de sécurité
Soixante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 9 juin 2011, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des déclarations du Ministère des affaires étrangères de la Géorgie portant sur le seizième cycle de pourparlers de Genève, et sur l'attentat terroriste qui a été déjoué le 6 juin 2011 (voir les annexes I et II).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Alexander Lomaia



**Annexe I aux lettres identiques datées du 9 juin 2011
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères
concernant l'attentat terroriste déjoué du 6 juin 2011**

Le 6 juin 2011, le Ministère géorgien des affaires intérieures a réussi à déjouer un nouvel attentat terroriste : des membres de la police géorgienne ont arrêté Badri Gogiashvili dans le district de Mtskheta et saisi (puis ultérieurement neutralisé) une quantité d'explosifs qui se trouvaient en sa possession.

D'après le témoignage de Gogiashvili, ce sont le Chef adjoint des gardes frontière russes du Service fédéral de sécurité stationnés à Alkhagori, Vladimir Pukhaev, le Chef de la milice d'Algakhori, et un membre de cette milice, Vova Kibilov, qui lui ont donné l'ordre de prendre pour cible à Tbilissi, un bâtiment où flotte le drapeau d'une organisation internationale, de l'Union européenne ou des États-Unis.

Les personnes susmentionnées ont choisi pour cible un bâtiment abritant le bureau de liaison de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et donné pour instructions à Gogiashvili de faire exploser une bombe à proximité de cet édifice, en échange d'une somme de 2 000 dollars des États-Unis.

Cet incident montre que la Russie continue de s'employer systématiquement à fomenter des attentats terroristes en Géorgie.

La Fédération de Russie et ses services spéciaux poursuivent leur politique criminelle envers l'État géorgien, une politique qui porte les marques évidentes du terrorisme d'État.

Le Ministère géorgien des affaires étrangères demande à la communauté internationale d'exiger de la Russie qu'elle renonce à tout acte de terrorisme dirigé contre la Géorgie et s'engage à respecter le principe du non-recours à la force ainsi qu'à mettre entièrement fin à l'occupation du territoire géorgien.

Tbilissi, le 7 juin 2011

**Annexe II aux lettres identiques datées du 9 juin 2011
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de la Géorgie sur le seizième cycle de pourparlers
de Genève**

Le seizième cycle de pourparlers de Genève, qui s'est tenu le 7 juin 2011, a porté sur les problèmes relatifs à la sécurité et à la stabilité en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali, territoires géorgiens occupés, ainsi que sur le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leur lieu de résidence habituel en toute sécurité et dans la dignité. Les deux groupes de travail ont tenu des réunions, auxquelles les participants ont pris part à titre personnel. Des représentants des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et de la Géorgie ont participé aux débats, l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) jouant le rôle de modérateurs. M. Dimitri Sanakoev, Chef de l'administration provisoire de l'ex-région autonome d'Ossétie du Sud, et M. Giorgi Baramia, Président du Gouvernement de la République autonome d'Abkhazie, ont pris part aux pourparlers du seizième cycle. Des représentants des régimes fantoches de Tskhinvali et de Soukhoumi ont également participé aux groupes de travail. Les réunions de ces groupes ont été précédées par des séances d'information sur : 1) le non-recours à la force et les arrangements internationaux en matière de sécurité; et 2) la fin des déplacements de population.

Au cours de ce cycle de pourparlers, la Géorgie a exigé de la Fédération de Russie qu'elle mette immédiatement fin à ses activités de terrorisme d'État dont le nombre a augmenté de façon inquiétante au cours de ces derniers mois. En effet, rien qu'au tout début de juin 2011, les organismes géorgiens chargés du maintien de l'ordre ont déjoué deux tentatives d'attentat terroriste, tandis que plusieurs attaques de ce type ont pu être enrayerées en mars et en avril 2011. Ces tentatives ont été précédées par plusieurs attentats terroristes en 2010 qui ont fait deux morts. L'on dispose de très nombreux éléments qui prouvent de manière accablante que ces tentatives ont toutes été commanditées et menées par des responsables du Service fédéral de sécurité et de la Direction principale du renseignement opérant à partir des régions occupées de la Géorgie et dont l'identité a pu être établie. La partie géorgienne a de nouveau remis à la Russie tous les éléments dont celle-ci avait besoin pour coopérer à l'enquête menée par la Géorgie et conduire sa propre enquête du côté russe. Malheureusement, la Fédération de Russie n'a pas répondu aux demandes géorgiennes, à l'instar de ce qui s'était passé lors du précédent cycle de Genève.

Le Ministère des affaires étrangères de la Géorgie demande instamment à la Fédération de Russie de cesser immédiatement toute activité terroriste. Le terrorisme ne saurait être sujet à négociation, ni faire l'objet de concessions. La partie géorgienne ne débattrait d'aucune question en rapport avec la sécurité ni d'aucun problème d'ordre humanitaire avec la Russie, à Genève ou ailleurs, tant que Moscou continuera de fomenter des attentats terroristes sur le territoire de la Géorgie. Si cette campagne de terreur se poursuit, la partie géorgienne n'aura

d'autre choix que de revoir son attitude à l'égard des pourparlers de Genève. C'est du reste pourquoi nous prions instamment la communauté internationale d'aborder le problème des attentats terroristes avec le Gouvernement russe, à tous les niveaux.

Durant les débats du deuxième groupe de travail, les participants géorgiens ont proposé à la Fédération de Russie de poursuivre des négociations de bonne foi sur le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers et sur l'annulation des politiques de nettoyage ethnique, conformément aux obligations internationales incombant à la Russie, notamment celles qui découlent de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Comme l'a fait observer la Cour internationale de Justice (CIJ), la Fédération de Russie et la Géorgie s'opposent sur la question du retour des personnes déplacées et de la politique de nettoyage ethnique dont celles-ci sont victimes dans les régions occupées de l'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud. Pour faciliter le règlement de ce différend de longue date dans le cadre des pourparlers de Genève, la Géorgie s'est déclarée une fois encore prête à poursuivre des négociations diplomatiques avec la Russie, en vue de remédier aux effets de la politique de nettoyage ethnique. Malheureusement, comme lors des précédents cycles de pourparlers de Genève, la Fédération de Russie a refusé d'examiner la question du retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leur lieu de résidence habituel en toute sécurité et dans la dignité. La partie russe continue de remettre en question le principe de ce retour qui est universellement accepté. La partie géorgienne continuera également de soulever ce problème lors des prochains cycles de pourparlers de Genève.

Les participants sont convenus de tenir le dix-septième cycle de pourparlers de Genève le 4 octobre 2011.

Tbilissi, le 8 juin 2011